

EGALITE PROFESSIONNELLE : FORMATION DES SERVICES RH

Contexte

L'égalité entre les femmes et les hommes a été consacrée « Grande cause nationale » par le Président de la République, lors de son discours à l'Élysée, le 25 novembre 2017. Bien que les trois versants de la fonction publique comptent 62 % de femmes parmi leurs agents, des différences de situation sont constatées entre les femmes et les hommes, notamment dans leurs parcours professionnels. Représentant 20 % de l'emploi en France, la fonction publique se doit d'être exemplaire en matière d'égalité professionnelle, de façon à favoriser la cohésion sociale et à être représentative de la société qu'elle sert.

Objectifs

- Comprendre les enjeux et les impacts du cadre légal de l'égalité professionnelle sur la gestion des RH
- Intégrer efficacement la politique Egalité dans le quotidien de l'établissement et du service RH Initier et accompagner le déploiement de la démarche Egalité
- Incarner l'Egalité dans les pratiques RH
- Se préparer à l'action

Public

DRH, responsables RH, chargés de recrutement, agents des services RH, direction des soins, direction des Affaires Médicales, etc.

Exercice

2024

Code de formation

AFR

Nature

AFR